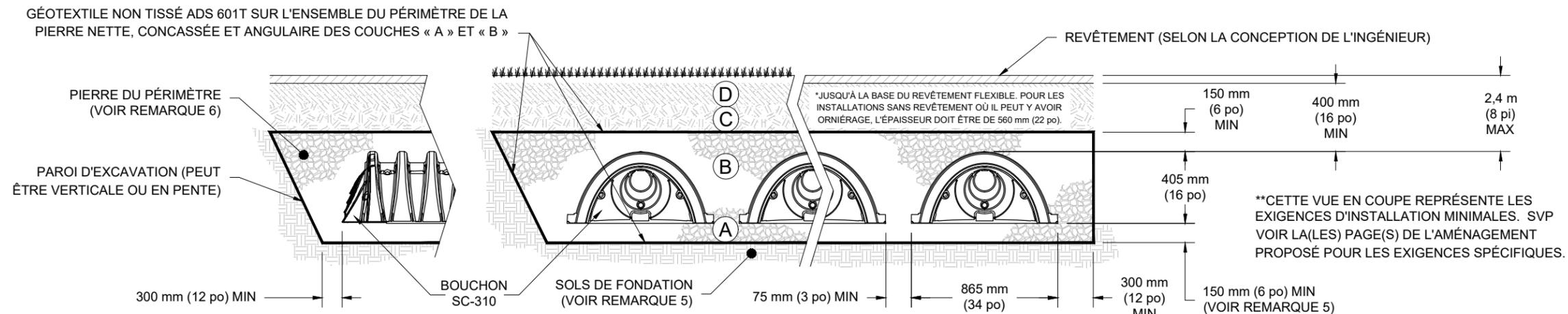


MATÉRIAUX DE REMBLAI ACCEPTABLES POUR LES SYSTÈMES DE CHAMBRES SC-310 STORMTECH

EMPLACEMENT DES COUCHES	DESCRIPTION	DÉSIGNATION DANS LES NORMES DE L'AASHTO	EXIGENCES DE DENSITÉ
D	REMBLAI FINAL : LE MATÉRIAU DE REMBLAI DE LA COUCHE « D » COMMENCE SUR LE DESSUS DE LA COUCHE « C » ET SE TERMINE À LA BASE DU REVÊTEMENT FLEXIBLE OU DU SOL NON REVÊTU. REMARQUE : LA FONDATION DU REVÊTEMENT PEUT ÊTRE INCLUSE DANS LA COUCHE « D ».	S.O.	RESPECTER LES PLANS DE L'INGÉNIEUR. IL PEUT Y AVOIR DES EXIGENCES STRICTES QUANT AUX MATÉRIAUX ET À LEUR PRÉPARATION DANS LES INSTALLATIONS AVEC REVÊTEMENT.
C	PREMIÈRE COUCHE DE REMBLAI : LE MATÉRIAU DE REMBLAI DE LA COUCHE « C » COMMENCE SUR LE DESSUS DE LA PIERRE NETTE DE REMBLAI (COUCHE « B ») ET SE TERMINE 400 mm (16 po) AU-DESSUS DE LA CHAMBRE. REMARQUE : LA FONDATION DU REVÊTEMENT PEUT ÊTRE INCLUSE DANS CETTE COUCHE.	NORME M145 ¹ A-1, A-2-4, A-3 OU NORME M43 ¹ 3, 357, 4, 467, 5, 56, 57, 6, 67, 68, 7, 78, 8, 89, 9, 10	COMMENCER LA COMPACTION LORSQU'IL Y A 300 mm (12 po) DE MATÉRIAU AU-DESSUS DES CHAMBRES. COMPACTION EN COUCHES SUPPLÉMENTAIRES D'AU PLUS 150 mm (6 po) D'ÉPAISSEUR, D'APRÈS UNE DENSITÉ PROCTOR STANDARD MINIMALE DE 95 % POUR LE MATÉRIEL DE GRANULOMÉTRIE ÉTALÉE. LE POIDS NOMINAL BRUT DU ROULEAU COMPRESSEUR NE DOIT PAS DÉPASSER LES 53 kN (12 000 lbs.). LA FORCE DYNAMIQUE NE DOIT PAS DÉPASSER LES 89 kN (20 000 lbs.).
B	PIERRE DE REMBLAI : ENTOURE LES CHAMBRES ET EST SITUÉE ENTRE L'ASSISE DE PIERRE NETTE ET LA COUCHE « C ».	NORME M43 ¹ 3, 357, 4, 467, 5, 56, 57	AUCUNE COMPACTION NÉCESSAIRE.
A	ASSISE DE PIERRE : SOUS LES CHAMBRES ET EST SITUÉE ENTRE LE SOL DE FONDATION ET LA BASE DES CHAMBRES.	NORME M43 ¹ 3, 357, 4, 467, 5, 56, 57	UTILISER UN COMPACTEUR À PLAQUE OU UN ROULEAU POUR OBTENIR UNE SURFACE PLANE. ^{2,3}

NOTES :

1. LES RÉFÉRENCES À L'AASHTO CITÉES CI-DESSUS SONT FOURNIES UNIQUEMENT POUR LA GRANULOMÉTRIE. LA PIERRE DOIT AUSSI ÊTRE NETTE, CONCASSÉE ET ANGULAIRE. PAR EXEMPLE, SI DE LA PIERRE NO 4 DOIT ÊTRE UTILISÉE, ON DIT : « PIERRE NETTE, CONCASSÉE ET ANGULAIRE NO 4 (NORME M43 DE L'AASHTO). »
2. POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES D'ADS CANADA EN MATIÈRE DE COMPACTION DU MATÉRIAU DE LA COUCHE « A », IL FAUT PLACER ET COMPACTER CHAQUE COUCHE D'UNE ÉPAISSEUR MAXIMALE DE 150 mm (6 po) EN 2 PASSAGES COMPLETS D'UN VIBROCOMPACTEUR.
3. SI LA COMPACTION RISQUE DE COMPROMETTRE L'INTÉGRITÉ DE LA SURFACE D'INFILTRATION, D'APRÈS LES CHARGES STANDARD, IL EST POSSIBLE D'APLANIR LA SURFACE PAR RACLAGE OU NIVELAGE SANS RECOURIR À DE L'ÉQUIPEMENT DE COMPACTION. DANS LE CAS DE CHARGES SPÉCIALES, COMMUNIQUER AVEC ADS CANADA POUR CONNAÎTRE LES EXIGENCES APPLICABLES.
4. LORSQUE DES GRANULATS DE BÉTON RECYCLÉ SONT UTILISÉS DANS LES COUCHES « A » OU « B », LE MATÉRIAU DEVAIT ÉGALEMENT RÉPONDRE AUX CRITÈRES D'ACCEPTABILITÉ DÉCRITS DANS LA NOTE TECHNIQUE 6.20 « ENROBAGE STRUCTUREL EN BÉTON RECYCLÉ ».



NOTES :

1. LES CHAMBRES SC-310 DOIVENT ÊTRE CERTIFIÉES SELON LA NORME CSA B 184.1 (CHAMBRE DE POLYÉTHYLÈNE) PAR UNE AGENCE DE CERTIFICATION ACCRÉDITÉE PAR LE CONSEIL CANADIEN DES NORMES.
2. LES CHAMBRES SC-310 DOIVENT ÊTRE CONÇUES ET LES CHARGES PERMISES ÉTABLIES SELON LES EXIGENCES DE LA NORME CSA B 184.0 *GENERAL REQUIREMENTS AND METHODS OF TESTING FOR POLYMERIC SUBSURFACE STORMWATER MANAGEMENT STRUCTURES* ET LES CHARGES PERMISES SUR LES CHAMBRES DOIVENT ÊTRE ÉTABLIES SELON LES EXIGENCES DE LA NORME CSA 184.0.
3. LE TABLEAU SUR LES MATÉRIAUX DE REMBLAI ACCEPTABLES CI-DESSUS FOURNIT L'EMPLACEMENT DES COUCHES, LA DESCRIPTION, LA DÉSIGNATION DANS LES NORMES ET LES EXIGENCES DE DENSITÉ POUR LA FONDATION, LE REMBLAI ET LES MATÉRIAUX DE REMBLAI.
4. LE TERME « INGÉNIEUR QUI CONÇOIT LES PLANS » FAIT RÉFÉRENCE À L'INGÉNIEUR RESPONSABLE DE LA CONCEPTION DU SYSTÈME DE CHAMBRES STORMTECH D'ADS CANADA DANS LE CADRE DU PROJET.
5. L'INGÉNIEUR QUI CONÇOIT LES PLANS ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE L'ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ PORTANTE (CONTRAINTÉ ADMISSIBLE) DES SOLS DE FONDATION ET DE LA HAUTEUR MINIMALE DE L'ASSISE DE PIERRE NETTE EN TENANT COMPTE DES CONDITIONS DU SOL NATUREL EN PLACE. SE RÉFÉRER AU MANUEL DE CONCEPTION DE STORMTECH POUR OBTENIR DES CONSEILS SUR LA CAPACITÉ PORTANTE.
6. LE PÉRIMÈTRE DE PIERRE DOIT ATTEINDRE LA PAROI D'EXCAVATION, QU'ELLE SOIT VERTICALE OU EN PENTE.
7. UNE FOIS LA COUCHE « C » EN PLACE, TOUT MATÉRIAU OU SOL PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR LA COUCHE « D », JUSQU'À LA SURFACE FINALE. LA MAJORITÉ DES SOLS DE FONDATION DU REVÊTEMENT PEUVENT REMPLACER LES MATÉRIAUX EXIGÉS POUR LA COUCHE « C » OU « D », À LA DISCRÉTION DE L'INGÉNIEUR.
8. SI UNE GÉOMEMBRANE IMPERMÉABLE EST REQUISE, ELLE NE SERA PAS FOURNIE PAR ADS. LA GÉOMEMBRANE EST FOURNIE PAR UN AUTRE FOURNISSEUR.

DÉTAIL DE LA COUPE TRANSVERSALE CHAMBRE SC-310

DATE: 05/01/25 DESSINÉ: SMW DESSIN N°: 721-320_Q VÉRIFIÉ: JLM

DATE	DRWN	CHKD	DESCRIPTION

StormTech®
Système de Chambres

4640 TRUEMAN BLVD
HILLIARD, OH 43026



CE DESSIN A ÉTÉ PRÉPARÉ SUR BASE DES INFORMATIONS FOURNIES À ADS/STORMTECH SOUS LA DIRECTION DE L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR DU PROJET OU D'UN AUTRE REPRÉSENTANT DU PROJET. CE DESSIN N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ DANS LE CADRE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION OU POUR CONSTRUCTION SANS L'APPROBATION PRÉALABLE DE L'INGÉNIEUR. L'INGÉNIEUR DOIT EXAMINER CE DESSIN AVANT L'OPRE ET/OU LA CONSTRUCTION. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ ULTIME DE L'INGÉNIEUR DE S'ASSURER QUE LES DÉTAILS ASSOCIÉS RÉPONDENT À TOUTES LES LOIS, RÉGLEMENTATIONS ET EXIGENCES DU PROJET APPLICABLES.